Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_076-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 07/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2021

OJ N° 076 - Partenariats et équipements culturels.
Spectacle vivant - Saison 2021/2022 : fixation des tarifs d'entrée.

Date de la convocation : 24 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 232
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ABBADIE Arnaud, ACCOCEBERRY Ximun, AIRE Xole (jusqu'à l'OJ N°45), AIZPURU Eliane (jusqu'à l'OJ N°10), ALDACOURROU Michel, ALDANA-DOUAT Eneko, ALLEMAN Olivier, ALQUIE Nicolas, ALZURI Emmanuel (jusqu'à l'OJ N°59), ANCHORDOQUY Jean-Michel, ANGLADE Jean-François, ARAMENDI Philippe, ARHIE Cyril représenté par ETCHEVERRY Pierre-Michel suppléant, ARLA Alain, AROSTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°9), ARRABIT Bernard, ARROSSAGARAY Pierre, ARZELUS ARAMENDI Paulo, AYENSA Fabienne représentée par LARREGUY David suppléant, AYPHASSORHO Sylvain, BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°63), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume (à compter de l'OJ N°9), BÈGUE Catherine (jusqu'à l'OJ N°25), BEHOTEGUY Maider, BERGÉ Mathieu, BERTHET André, BETAT Sylvie, BICAIN Jean-Michel représenté par ZUBELDIA Maitena suppléante, BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BISAUTA Martine, BIZOS Patrick (jusqu'à l'OJ N°54), BLEUZE Anthony (jusqu'à l'OJ N°61), BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOUR Alexandra, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°78), BUSSIRON Jean Yves, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAPDEVIELLE Colette (jusqu'à l'OJ N°25), CARRERE Bruno, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard (jusqu'à l'OJ N°64), CASCINO Maud, CASET-URRUTY Christelle (jusqu'à l'OJ N°61), CASTEL Sophie, CASTREC Valérie (jusqu'à l'OJ N°61), CENDRES Bruno, CHAFFURIN André, CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°3 et jusqu'à l'OJ N° 55), CHAZOUILLERES Edouard, COLAS Véronique (jusqu'à l'OJ N°61), CROUZILLE Cédric, CURUTCHARRY Antton, CURUTCHET Maitena, DAGORRET François, DALLET Emmanuelle, DAMESTOY Hervé, DAMESTOY Odile, DANTIACQ Pascal, DARASPE Daniel, DE PAREDES Xavier, DELGUE Lucien, DEMARCQ-EGUIGUREN Solange, DEQUEKER Valérie, DARGAINS Sylvie (jusqu'à l'OJ N°60), DERVILLE Sandrine, DIRATCHETTE Emile, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DUPREUILH Florence (jusqu'à l'OJ N°59), DURAND PURVIS Anne-Cécile, DURRUTY Sylvie, DUTARET-BORDAGARAY Claire, DUZERT Alain, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ELGART Xavier, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine (jusqu'à l'OJ N°61), ERGUY Chantal représentée par MALAQUIN Daniel suppléant, ERREMUNDEGUY Joseba, ESTEBAN Mixel, ETCHAMENDI Nicole, ETCHART Jean-Louis, ETCHEBER Pierre, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEGARAY Patrick représenté par ETCHEGOIN Christel suppléante, ETCHEMENDY Jean, ETCHEMENDY René, ETCHENIQUE Philippe, ETCHEVERRY Pello, ETXELEKU Peio, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud, FOSSECAVE Pascale (jusqu'à l'OJ N° 61), FOURNIER Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°64), GALLOIS Françoise, GARICOITZ Robert, GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis (jusqu'à l'OJ N°66), GOBET Amaya, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMIN Christian (jusqu'à l'OJ N°59), HARAN Gilles, HARDOUIN Laurence, HARDOY Pierre (jusqu'à l'OJ N° 28), HIRIGOYEN Fabiene, HIRIGOYEN Roland, HOUET Muriel, HUGLA David, IBARRA Michel, IDIART Dominique, IDIART Michel (jusqu'à l'OJ N° 25), IHIDOY Sébastien, INCHAUSPE Laurent, IPUTCHA Jean-Marie (jusqu'à l'OJ N°61), IRIART Alain, IRIART Jean-Pierre, IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°64), IRIGOIN Jean-Pierre, IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°60), ITHURRALDE Éric (jusqu'à l'OJ N°61), JAURIBERRY Bruno (jusqu'à l'OJ N° 8), KAYSER Mathieu (jusqu'à l'OJ N°59), JONCOHALSA Christian, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LABADOT Louis, LABEGUERIE Marc, LABORDE Michel, LABORDE

Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_076-DE

LAVIGNETTE Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°61), LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LARRALDE André, LARRANDA Régine, LARRASA Leire, LASSERRE Marie, LAUQUÉ Christine, LAVIGNE Dominique, LEIZAGOYEN Sylvie, LOUGAROT Bernard, LUCHILO Jean-Baptiste, MAILHARIN Jean-Claude, MARTI Bernard, MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MASSÉ Philippe, MASSONDO Charles, MIALOCQ Marie-José, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MOCHO Joseph (jusqu'à l'OJ N°28), MOUESCA Colette, NABARRA Dorothée (jusqu'à l'OJ N°28), NADAUD Anne-Marie, NARBAIS-JAUREGUY Éric (jusqu'à l'OJ N°61), OÇAFRAIN Gilbert (jusqu'à l'OJ N°57), OÇAFRAIN Jean-Marc, OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°70), PARGADE Isabelle, PARIS Joseph, PINATEL Anne, PONS Yves, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N° 34), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N° 25), PRÉBENDÉ Jean-Louis, QUEHEILLE Jean-Marie, QUIHILLALT Pierre (jusqu'à l'OJ N°28), ROQUES Marie-Josée (jusqu'à l'OJ N°61), RUSPIL Iban, SAINT-ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°10), SAMANOS Laurence représentée par MOUNOLE Claude suppléant, SANS Anthony (jusqu'à l'OJ N°28), SANSBERRO Thierry (jusqu'à l'OJ N°61), SERRES-COUSINÉ Christine représentée par ARETTE-HOURQUET Benoit suppléant, SUQUILBIDE Martin, TELLIER François, THICOIPE Xabi, TURCAT Joëlle, TRANCHE Frédéric, UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°9), UHART Michel, URRUTICOECHEA Egoitz, URRUTY Pierre (jusqu'à l'OJ N°28), UTHURRALT Dominique, VALS Martine, VERNASSIERE Marie-Pierre , YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :
ACCURSO Fabien, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, BACH Fabrice-Sébastien, BELLEAU Gabriel, BERÇAÏTS Christian, BEREAU Emmanuel, CARRICART Pierre, CHAPAR Marie-Agnès, CORRÉGÉ Loïc, COTINAT Céline, DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, DARRICARRERE Raymond, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTRUHAUT Pascal, DUBOIS Alain, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEVERRY Michel, GOMEZ Ruben, HEUGUEROT Daniel, INCHAUSPE Beñat, INCHAUSPE Henry, IRUME Jean-Michel, LAIGUILLON Cyrille, LASSERRE Florence, LETCHAUREGUY Maite, LOUPIEN-SUARES Déborah, MASSONDO BESSOUAT Laurence, MOTSCH Nathalie, NÉGUELOUART Pascal, OÇAFRAIN Michel, PITRAU Maite, PRAT Jean-Michel, SALDUMBIDE Sylvie, SERVAIS Florence, URRUTIAGUER Sauveur, VAQUERO Manuel.

PROCURATIONS :
AIZPURU Eliane à ETXELEKU Peio (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°11), ALZURI Emmanuel à BOUR Alexandra (à compter de l'OJ N°60), ARHANCHIAGUE Jean-Pierre à IBARRA Michel, BÈGUE Catherine à BEHOTEGUY Maider (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°26), CAPDEVIELLE Colette à DERVILLE Sandrine (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°26), COTINAT Céline à ARZELUS ARAMENDI Paulo, DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine à ARAMENDI Philippe, DARRICARRERE Raymond à MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, DESTRUHAUT Pascal à DEMARCQ-EGUIGUREN Solange, DUBOIS Alain à DAMESTOY Hervé, DUPREUILH Florence à DUZERT Alain (à compter de l'OJ N°60), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à ETCHEMENDY René (à compter de l'OJ N°62), ETCHEVERRY Michel à LARRANDA Régine, HEUGUEROT Daniel à RUSPIL Iban, IPUTCHA Jean-Marie à IRIART BONNECAZE DEBAT Carole (à compter de l'OJ N°62), IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°61), IRUME Jean-Michel à LARRALDE André, ITHURRALDE Éric à LACOSTE Xavier (à compter de l'OJ N°62), JAURIBERRY Bruno à EYHERABIDE Pierre (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°9), LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste à OLÇOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°62), LASSERRE Florence à OLVE Claude (OJ N°4, à compter de l'OJ N°8 et jusqu'à l'OJ N°70), LETCHAUREGUY Maite à ARLA Alain, LOUPIEN-SUARES Déborah à CASTEL Sophie, MASSONDO BESSOUAT Laurence à BORDES Alexandre, OÇAFRAIN Gilbert à YBARGARAY Jean-Claude (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°58), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Jean-Marc , PITRAU Maite à ECHEVERRIA Andrée, POYDESSUS Dominique à ITHURRALDE Eric (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°35 jusqu'à l'OJ N°61), POYDESSUS Jean-Louis à GARICOITZ Robert (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°26), ROQUES Marie-Josée à GONZALEZ Francis (à compter de l'OJ N°62), SAINT-ESTEVEN Marc à DAMESTOY Odile (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°11), SALDUMBIDE Sylvie à ETCHENIQUE Philippe, SERVAIS Florence à MOUESCA Collette, VAQUERO Manuel à FOSSECAVE (jusqu'à l'OJ N°61).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur JOSEBA ERREMUNDEGUY

Modalités de vote : VOTE A MAIN LEVEE

Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_076-DE

OJ N° 076 - Partenariats et équipements culturels.
Spectacle vivant - Saison 2021/2022 : fixation des tarifs d'entrée.

Rapporteur : Monsieur ANTTON CURUTCHARRY

Mes chers collègues,

Dans le cadre de son projet culturel et artistique de territoire 2021/2022, la Communauté d'Agglomération Pays Basque propose une programmation dense et variée en matière de spectacle vivant.
Saint-Palais, Hendaye, Ispoure, Isturitz, Mauléon, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Pée-sur-Nivelle, Garris... les compagnies de cirque, danse, théâtre, marionnettes parcourent le territoire pour aller à la rencontre de tous les publics au plus près de chez eux.

De septembre 2021 à juin 2022, la saison culturelle propose 66 spectacles pour un total de 249 représentations pour les scolaires et le grand public.

Ces rendez-vous investiront aussi bien les salles du territoire que les places des communes :

- 12 compagnies locales présentent leurs créations ;
- 2 festivals itinérants, Abian ! et Ttutt, ouvrent et ferment la saison en visitant une nouvelle commune du territoire chaque année ;
- des temps forts mettent en avant la création en langue basque (Kultura Euskaraz) et le théâtre d'objets et de marionnettes (Focus Théâtre d'Objets et Marionnettes) ;
- enfin, une série de sorties de résidences permet de découvrir gratuitement le travail de création des artistes accueillis en résidences sur le territoire.

En complément, la Communauté d'Agglomération Pays Basque propose un accompagnement du secteur culturel et des activités autour du spectacle pour toucher de plus près la création artistique :

- 26 compagnies seront reçues en résidence à travers le Pays Basque pour préparer leurs créations ;
- 53 projets d'éducation artistique et culturelle seront menés dans les établissements primaires et secondaires du territoire ;
- 5 formations en lien avec les spectacles de la programmation seront proposées aux enseignants.

Le détail du programme, les présentations des artistes et des projets d'éducation artistique et culturelle de la Communauté d'Agglomération sont disponibles sur www.kultura-paysbasque.fr ainsi que sur les réseaux sociaux.

Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_076-DE

Afin de proposer des spectacles accessibles à tous, il est proposé d'adopter la grille tarifaire suivante :

SEANCES TOUT PUBLIC HORS TEMPS SCOLAIRE

TARIFS D'ENTREE UNITAIRE			
CATEGORIES	**PLEIN (€ ou Eusko)**	**REDUIT / GROUPE* (€ ou Eusko)**	**Moins de 12 ans (€ ou Eusko)**
Catégorie A - Spectacle d'une durée inférieure à 30 min - Spectacle de théâtre en euskara	**8**	**5**	**4**
Catégorie B - Spectacle d'une durée comprise entre 30 min et une heure	**10**	**6**	**4**
Catégorie C - Pass pour une journée Multi spectacles - Spectacle d'une durée supérieure à une heure	**13**	**9**	**4**

***** *s'applique aux personnes sans emploi (dont intermittents), aux 12-18 ans, aux étudiants, aux bénéficiaires du RSA, aux personnes participant à un projet d'action culturelle de la CAPB.*
****** *s'applique aux groupes constitués d'au moins 10 personnes (résidents EHPAD, foyers...)*

SEANCES SCOLAIRES

(Transport collectif pris en charge par la Communauté d'Agglomération Pays Basque – entrée gratuite pour les accompagnateurs adultes)

	TARIFS D'ENTREE UNITAIRE (€ ou eusko)
PRIMAIRES	**4**
SECONDAIRES / GROUPE*	**5**

***** *s'applique aux groupes constitués d'au moins 10 personnes*

SORTIE DE RESIDENCE / ETAT DE TRAVAIL

Gratuité pour tous les publics.

La réservation et le paiement en ligne des places de spectacle sont possibles pour un paiement en euro. La réservation et le paiement en ligne génèrent un coût additionnel de 0,50€ qui s'ajoute au tarif unitaire.

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver la grille tarifaire telle que proposée ci-dessus,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document assurant sa mise en œuvre.

Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_076-DE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 07/10/2021
Qualité : Directeur général des services